

***ETHIQUE  
ET  
DEONTOLOGIE***

**L'éthique est une discipline philosophique pratique et normative dans un milieu naturel et humain. Elle se donne pour but d'indiquer comment les êtres humains doivent se comporter, agir et être, entre eux et envers ce qui les entoure**

- **Autre définition (dictionnaire):**

*Ensemble des principes moraux qui sont à la base de la conduite de quelqu'un.*

Une autre approche du champ de l'éthique peut se faire en fonction de fondements, soit culturels, liés par exemple à la religion ou les traditions propres à un pays, un groupe social ou un système idéologique (on parlera dans ce cas d'Éthique descriptive), soit conceptuels et épistémologiques (on parlera dans ce cas de méta-éthique).

- Le champ d'application de l'éthique peut s'articuler selon son degré de généralité.
- Dans cette perspective, l'éthique normative ou générale, s'intéressera principalement aux concepts du bien et du bon véhiculés dans les théories de justice sociale, que l'on retrouve entre autres dans les doctrines utilitariste, égalitariste et libertarianiste, alors que, au départ de ces théories, l'éthique appliquée s'intéresse plus particulièrement à des applications pratiques tels que le déontologisme.

***L'éthique regroupe un ensemble de règles qui se différencient et complètent les règles juridiques.***

*L'éthique inspire et précède souvent les règles juridiques : les règles morales sont souvent érigées en loi.*

*Le temps de l'éthique permet la création du consensus social nécessaire à l'établissement de la règle de droit*

Les rapports entre morale et éthique sont délicats, car la distinction entre ces deux termes eux-mêmes est différente selon les penseurs.

Dans un sens « ordinaire », le terme éthique est synonyme de morale, et désigne une pratique ayant pour objectif de déterminer une manière conforme de vivre dans un habitat en correspondant aux fins ou aux rôles de la vie de l'être humain (exemple : recherche du bonheur ou de la vertu).

## **Déontologie**

Les morales du devoir fondent le caractère moral de nos actions par le concept d'obligation.

Par exemple, selon [Kant](#), l'homme ne doit pas mentir pour éviter un meurtre, car l'obligation de dire la vérité est absolue et ne tolère aucune condition particulière.

Un ensemble de règles appliquées *a priori* et ayant le statut d'obligations morales.

L'éthique des droits provient des [droits de l'homme](#).

Cette invention moderne est attribuée originalement à [Rousseau](#) et établit pour la première fois pour l'homme un ordre moral indépendant du cosmos, de la nature. Dorénavant, l'homme ne se distingue plus comme étant un animal doté de la raison comme chez [Aristote](#), mais comme être ayant la liberté de s'arracher à la nature et d'instaurer une autre légalité que celle naturelle, c'est-à-dire celle de l'homme. Ce principe d'égalité est uniquement un [droit juridique](#) et non naturel.

## La corruption

**Définition:** La **corruption** est la perversion ou le détournement d'un processus ou d'une interaction avec une ou plusieurs personnes dans le dessein, pour le corrupteur, d'obtenir des avantages ou des prérogatives particulières ou, pour le corrompu, d'obtenir une rétribution en échange de sa complaisance.

## Selon la religion chrétienne:

Il y a le premier livre, « Guérir de la corruption », qui part du constat que la corruption est un phénomène diffus dans la société argentine et dans le monde. Il identifie la racine du mal et le différencie du péché :

*« La corruption est « l'herbe folle » de notre temps qui se nourrit de l'apparence et de l'acceptation sociale, qui s'érige en valeur morale, et peut arriver à consumer de l'intérieur l'Eglise elle-même (...) et si pour le péché il existe le pardon, pour la corruption il n'existe pas. C'est pourquoi la corruption doit être combattue ».*

## **Péché et corruption**

**Dans cet ouvrage, Jorge Mario Bergoglio explique d'emblée que la corruption n'est pas « un acte, mais un état personnel et social, dans lequel on s'habitue à vivre, générant des attitudes qui finissent peu à peu par détériorer et limiter la capacité d'aimer ».**



**Voici comment il résume les traits saillants de ce fléau :**

**1) La corruption tend à produire« une vraie culture, et elle devient une « culture du détournement », où « la transcendance chemine de plus en plus sur la voie qui va au-delà, jusqu'à l'immanence ». Le processus qui conduit du péché à la corruption est un processus qui amène l'homme à vouloir « remplacer Dieu par ses propres forces ».**

**2) *Bonnes manières.* Cette autonomie humaine est le reflet de « l'attitude d'un cœur blessé par rapport à un trésor qui le séduit, le tranquillise, et le trompe ». Le corrompu est un équilibriste de la « finesse », un champion des bonnes manières. Et si « le pécheur, en se reconnaissant comme tel, admet en quelque sorte la fausseté du trésor auquel il a adhéré ou adhère...le corrompu, lui, a soumis au contraire son vice à un cours accéléré de bonne éducation ».**

**3) *Valeur morale.*** « Le corrompu – écrit Jorge Mario Bergoglio – a toujours besoin de se comparer à d'autres, à ceux qui lui semblent mener une vie cohérente. Sa caractéristique est dans « la manière de se justifier », en présentant ses « bonnes manières » comme opposées à des situations de péché extrémisées ou de caricatures et c'est en cela qu'il s'érige en « juge des autres », se fait « mesure du comportement moral ».

**4) *Triumphalisme.*** « Le triumphalisme est le bouillon de culture idéal pour les comportements corrompus ».

**5) *Complicité.*** « Le corrompu ne connaît ni fraternité ni amitié, mais la complicité », il tend à entraîner tout le monde à sa hauteur morale. Ou on est complice ou on est ennemi.

# CORRUPTION ET ISLAM

**Dieu tout-puissant dit;**

**وَلَا تَأْكُلُوا أَمْوَالَكُم بَيْنَكُم بِالْبَاطِلِ وَتُدْءُوا بِهَا إِلَى الْحُكَّامِ لِتَأْكُلُوا  
فَرِيقًا مِّنْ أَمْوَالِ النَّاسِ بِالْإِثْمِ وَأَنتُمْ تَعْلَمُونَ**

**}Ne dilapidez pas vos biens entre vous pour des vanités et ne les utilisez pas pour obtenir la faveur des juges et dévorer injustement et sciemment une part des biens d'autrui.} AL-Baqara (2: 188).**

-Le mot «corruption OU rachwa رشوى en arabe» : dérivé de «richa'a» qui veut dire la corde qui tire l'eau du seau, donc, la corruption c'est comme cette corde, les dirigeants "les juges" sont comme le seau et le corrupteur relie la corde avec le seau afin de prendre l'argent des autres.

-Selon ce verset Coranique, La corruption a deux conditions:

- *d'abord: Que le but de cette corruption est de prendre l'argent des gens illégalement,*
- *La deuxième est de donner l'argent pour les dirigeants afin d'atteindre ce but.*



# Les types de corruption

- La corruption est un phénomène international, il ne se limite pas aux pays en développement. Même les pays développés ont vécu de fameux scandales. Mais, ce qui a laissé la littérature économique se concentrer sur le cas des pays en développement c'est l'ampleur que la corruption a prise dans la vie quotidienne.
- Ceci dit la corruption peut prendre des formes et des types variés.

- Elle peut concerner toute personne bénéficiant d'un pouvoir de décision, que ce soit une personnalité politique, un fonctionnaire, un cadre d'une entreprise privée, un médecin, un arbitre ou un sportif, un syndicaliste ou l'organisation à laquelle ils appartiennent.
- La notion de corruption est subjective.
- Quoi qu'il en soit, elle transgresse toujours la frontière du droit et de la morale.
- En effet, on peut distinguer la corruption active de la corruption passive ;
- la corruption active consiste à proposer de l'argent ou un service à une personne qui détient un pouvoir en échange d'un avantage indu ;
- la corruption passive consiste à accepter cet argent.

- La Banque mondiale retient les types suivants de corruption:
- La grande corruption : c'est une corruption à haut niveau où les décideurs politiques créant et appliquant les lois utilisent leur position officielle pour promouvoir leur bien-être, leur statut ou leur pouvoir personnel ;
- La petite corruption : c'est la corruption bureaucratique dans l'administration publique.



# ***1- La corruption et la recherche de rente :***

L'économie néoclassique analyse la corruption au niveau des comportements individuels en termes de recherche de rente (rent seeking).

Cette théorie est consacrée à l'analyse des activités menées dans le but d'influencer la décision publique ou de se mettre en position d'en tirer parti. L'existence de rentes est liée à des distorsions de marché.

C'est d'abord l'Etat qui, en maintenant des monopoles artificiels, crée des opportunités de rentes.

La corruption n'est alors que l'une des modalités d'affectation de ces rentes. Les rentes sont artificielles parce qu'elles sont obtenues :

- Soit un prix d'une violation des règles du jeu économique (la formation d'un cartel).
- Soit en jouant un autre jeu que le jeu économique, à savoir le jeu politique.

## ***La corruption politique***

**C'est la corruption des hauts fonctionnaires et dirigeants politiques.**

**Elle prend sa source dans les grands programmes publics ou le support de lois votées par les assemblées . Cette forme de corruption trouve son expansion dans les structures électorales de la vie parlementaire toujours plus coûteuse.**

**Dans les régimes parlementaires, le système de représentation est fondé sur la délégation de pouvoir. Les hommes politiques cherchent à maximiser leur support politique, c'est-à-dire le nombre de voix en leur faveur aux élections, et les électeurs sont amoraux dans le sens où ils n'ont aucun, à priori, et n'utilisent pas forcément l'information disponible (bilan de la politique passée, réalisation des engagements) et ils sont prêts à vendre leur voix (Cartier-Breson J., 1992).**

# ***La corruption administrative***

**Cette forme de corruption abonne le terrain directement lié aux systèmes politiques et électoraux (adoption des lois), pour se focaliser sur les pratiques et motivations de la corruption des fonctionnaires de l'administration.**

**Les opportunités viennent de la mise en application des lois. Dans cette forme de corruption des types de cas peuvent être envisagés.**

**- La création d'un service public ouvert à tous entraîne, par hypothèse, une hausse permanente de la demande de ce service, supérieur à l'évolution de l'offre. Il s'ensuit la création d'une file d'attente. Un réaménagement de la gestion de la file devient indispensable. Ce réaménagement peut s'opérer de façon légale ou illégale (corruption).**

**- Certaines administrations possèdent une fonction les obligeant à passer des contrats de marchés publics. Le fonctionnaire choisit la firme qui remplit au mieux les conditions imposées par le gouvernement.**

## *Trafic d'influence*

« Le trafic d'influence est un délit qui consiste à recevoir des dons (argent, biens) pour favoriser les intérêts d'une personne physique ou morale auprès des pouvoirs publics.

C'est une forme de corruption ».

L'objet nouveau c'est que le trafic d'influence n'est plus l'accomplissement d'un acte relevant d'une personne exerçant une fonction publique (ou privée) déterminée, mais bien l'exercice par celle-ci de son influence au profit d'une autre personne. Le trafic d'influence est cependant une forme de corruption complexe dans la mesure où elle n'est pas seulement bilatérale (corrupteur, corrompu), mais trilatérale également dans sa finalité.

## **L'emprise de la corruption**

**La corruption apparaît chaque fois que la frontière entre la logique administrative d'intérêt général et la logique économique d'intérêt privé s'estompe ;**

**elle est donc favorisée par l'effacement contemporain de la sphère publique, par l'assimilation à peu près exclusive de la réussite et de l'enrichissement.**

**On voit ainsi de plus en plus de hauts fonctionnaires « pantoufler » dans les entreprises, forme « blanche » (légale) de corruption.**

**Jean-Noël Jeanneney** constate que, entre **1974** et **1989**, cent deux inspecteurs des Finances ont rejoint le privé, ce qui correspond au rythme de recrutement dans ce corps.

Il voit également un lien entre la multiplication des ronds-points et l'intéressement en pourcentage de certains fonctionnaires de l'équipement.

**Les grands partis, n'arrivant pas à se financer via les cotisations d'adhérents, auraient institutionnalisé la corruption: attribution des marchés publics aux plus offrants, subventions à de pseudo-associations.**

**Cette situation a conduit à la réforme des modes de financement des partis et des campagnes électorales.**

**Les administrés acceptent la corruption parce qu'elle facilite les choses, leur permet de profiter de passe-droits.**

**Les entreprises justifieront de leur côté le versement de sommes importantes aux élites politiques du tiers monde par la nécessité de favoriser la balance commerciale.**

**C'est oublier que la corruption qui existait dans ces pays n'a pris une telle ampleur que parce que les entreprises occidentales ont voulu s'assurer ainsi l'accès à leurs richesses naturelles.**



**La corruption ne concerne pas que les élites politiques, administratives et économiques. Aujourd'hui encore, comme au [XIX<sup>e</sup> siècle](#), la plupart des fonctionnaires découverts sont de rang modeste.**

**Exemples. C'est le gardien de prison qui facilite les contacts des détenus avec l'extérieur, le fonctionnaire de la préfecture de police qui accorde abusivement une carte de séjour, le commissaire de police « ripoux ». Il s'agit de sommes faibles, quelques milliers d'euros, sans commune mesure avec les détournements d'attribution de marchés publics. Le fonctionnaire corrompu considère sa fonction comme un patrimoine dont il use à sa guise, les règles publiques comme des instruments de chantage. Il est plus difficile de prouver la corruption dès lors qu'il n'y a pas d'échanges monétaires directs, ce qui est le cas dans les affaires de corruption de haut vol.**

**Baruch Spinoza, également connu sous les noms de Bento de Espinosa ou Benedictus de Spinoza, né le 24 novembre 1632 à Amsterdam, mort le 21 février 1677 à La Haye, est un philosophe néerlandais dont la pensée eut une influence considérable sur ses contemporains et nombre de penseurs postérieurs.**

## **Grand défenseur de la raison, ce qui l'a conduit à élaborer deux projets**

**Le premier, le projet éthique, qui consiste en une éducation cognitive, ontologique et affective de l'homme concernant sa nature et a pour but de se comprendre comme un homme libre;**

**le deuxième, un projet politique qui consiste en l'intégration du modèle de l'homme libre à l'organisation de l'État.**

**Spinoza sait que son projet éthique dépend**  
**- d'un régime politique,**  
**-la démocratie, qui laisse assez de**  
**liberté à l'homme pour qu'il pense par lui-**  
**même.**

**Il déduit son modèle de gouvernance de**  
**la situation propre à la nature humaine et**  
**met en lumière les causes de la corruption**  
**dans l'État et, par conséquent, les**  
**principales mesures qui peuvent la prévenir.**

## Les causes de la corruption

- La nature humaine, en tant qu'elle suit l'ordre de la nature et que le droit de nature de convoiter est inaliénable et que l'homme a une certaine conception de la paix ou de la liberté

▪

- La valeur (éphémère ou éternelle) que se donne un État, l'effet de cette valeur sur ses représentants, l'effet du pouvoir sur eux qui sont des exemples d'autorité pour les citoyens.

**Spinoza fait remarquer: «Les hommes ont besoin d'être guidé assez ingénieusement, pour ne pas se sentir mener, mais pour s'imaginer qu'ils vivent à leur gré et en vertu d'une libre décision.**

**Afin de les contenir, il faudra donc faire appel qu'à leur amour de la liberté, leur envie d'augmenter leur possession et leur espoir de parvenir aux honneurs publics»**

**Le droit naturel ne doit donc être contrarié car c'est lui qui insuffle à l'homme la puissance de son effort**

**Cependant que la Nation peut en tirer beaucoup d'avantages et de puissance;**

**Qu'est-ce que le droit naturel? Pour Spinoza, c'est le désir de convoiter qui détermine la conduite de l'homme et avec laquelle s'identifie leur effort de conservation.**

**Spinoza montre que les lois doivent être en accord avec le droit naturel de l'homme et que le perfectionnement humain concerne le discernement de son utile propre.**

**D'ailleurs, il faut dire que ce que nous appelons la corruption ou la faute n'existe qu'en relation avec la législation d'un État et non en l'homme lui-même.**

**Spinoza considère que «la législation est l'âme de l'État; si elle dure, l'État, de son côté est nécessairement conservé.**

**Or, que doit être une législation pour résister à tous les dangers. Elle doit prendre appuie sur la raison et sur la disposition passionnée propre à tous les humains.**

## Les solutions de Spinoza:

- Considérer la nature humaine telle qu'elle est, être conscient de l'importance d'une valeur spirituelle pour la conservation de l'État,
  - adopter des lois sévères pour les politiciens et les fonctionnaires,
  - créer des syndicats pour protéger la législation,
  - identifier les politiciens et les fonctionnaires par une tenue distinctive,
- faire prêter serment sur la paix et la liberté de l'État au lieu de faire prêter serment sur Dieu.

*Notre solution: une éducation concernant le projet éthique de Spinoza.*